

Genre du véhicule Camion - châssis	Marque B E D F O R D	Type E D L O	Fiche d'homologation n° CH 3080 07		
MOYENS D'IDENTIFICATION "EDLO" et "CH 3080 07" sur plaquette du constructeur, à gauche vers le marchepied					
"KEDLO..." devant le No du châssis					
Numéro du châssis frappé à droite, en haut sur longeron à côté du moteur + s. plaquette du constr					
Signe d'identification du moteur frappé "D" à droite à l'AV en bas au bloc au-dessus BP (frappé p.l'imp.)					
Constructeur VAUXHALL (BEDFORD) Motors Co. Ltd (GB) importateur GM SUISSE SA, Bienne					
CHASSIS Nombre d'essieux <u>2</u> Nombre de roues <u>6</u> Entraînement <u>arrière</u>		MOTEUR Genre <u>en ligne</u> Temps <u>4</u>			
Direction <u>gauche ou droite</u> Assistance _____		Marque <u>BEDFORD</u> Carbur. <u>B</u>			
Frein de service <u>hydr. 2-circ. à exp. int. av. assist. par dépress.</u>		Type <u>D</u>			
Frein auxiliaire <u>méc. à exp. interne</u> Ralentisseur _____		Position <u>avant</u> Nombre cyl. <u>6</u>			
Frein stationn. <u>à câble, sur arbre cardan</u>		Alésage <u>85,73</u> Course <u>101,6</u>			
Transmission <u>méc. synchronisée</u> Nombre vit. <u>4</u>		Cylindr. <u>3519</u> cm ³ CV-Impt <u>17,92</u>			
Blocage differ. _____ Crochet rem. _____ Vitesse max. <u>80</u> km/h		CV-puiss. <u>86</u> (DIN) à <u>3400</u> t/m			
CARROSSERIE Forme <u>cabine avancée</u> Nombre portes <u>2</u>		Refroidissement <u>eau</u>			
Toit ouvert _____		Bruit <u>82</u> dB (A) à <u>3400</u> t/m			
Nombre de places : Total <u>3</u> ; AV <u>3</u> ; milieu _____ ; AR _____ ; Places debout _____		Amortissement bruit <u>1 pot 750xØ135</u>			
DIMENSIONS Voie AV <u>1884</u> AR <u>1641</u>		POIDS Avant Milieu Arrière TOTAL			
Diam. braquage G <u>13,4</u> DR <u>13,3</u>		A vide <u>selon carrosserie</u>			
Empattement <u>3429</u> / (/ /)		Charge utile <u>selon carrosserie</u>			
Dimensions ext. _____		Poids total _____ <u>6400</u>			
Dimensions int. _____		Garantie fabr. <u>2337</u> _____ <u>5080 +) 6400</u>			
Longueur <u>6315</u>		Dimens. pneus <u>7.50-16 Radial ou 7.50-16 10 Ply</u>			
Largeur <u>2202</u>		Charge p. essieu <u>2450 (5.25) 4640 +) (5.25)</u>			
Hauteur <u>2221</u>		de l'ensemble			
Porte à faux AV <u>1253</u>		Poids maxi XXXXXX <u>10160</u> g			
AR <u>1633</u>					
lat. _____					

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 12 V

Feux de route 2/ LUCAS Avertisseur optique _____

Feux de croisement 2/Bilux, as. Feux de position 2/ sép. §)

Feux de gabarit §) _____ Feux de brouillard _____

Avertisseur 1/ électr. (2-tons) Niv. sonore 91 (dB/A)

Essuie-glace 2/ électr. Lave-glace oui

Feux arrières 2/ BUTLERS 1594 Catadioptrés 2/ sép. §)

Feux stop 2/ combinés Feux de recul _____

Eclair. plaque contr. 1/ comb. à gauche Plaque forme haute XXXXXX

Rétroviseur 2/ sur portes Indic. vitesse km/h +

Indic. direction clign. 4/ avec lampe-témoin [tachygr. _____]

AV _____ latér. _____ AR rouge

Avert. clign. _____ Lampes de travail _____

1/ câble d'arrêt

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Camion

Marque & type BEDFORD EDLO

Chassis n° _____ (selon véhicule) _____

Homologation n° CH 3080 07

Forme de la carr. cabine avancée

Couleur _____ (selon véhicule) _____

Places ass. : Total 3 (3 avant)

Poids à vide sel. Bull. Carburant B
pésage cv 17,92

Charge utile sel. vhc. Cylindrée 3519 cm³

Poids total 6400 Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: N° de châssis du vhc. expertisé : KEDLOB9T 120029

+) Poids total/garantie : Le poids sur l'essieu arrière est limité par la garantie des pneumatiques.

*) La désignation KEDLO... signifie :

- K = série de construction (seule^t dev. n° de châssis, n'est pas à considérer dans la (désignation du modèle.
- E = direction avancée
- D = type du moteur
- L = charge utile
- O = empattement 3429 mm.

§) Equipement et orifice de sortie de l'échappement à contrôler lors de l'expertise d'immatriculation ; feux de gabarit exigés pour autant que les feux de position et les feux arrières se trouvent à plus de 10 cm du profil extérieur du vhc.

Lieu et date de l'expertise

STUDEN, 16.12.1968/3.2.1969

La commission d'expertise